

# ÉCHOS DU LAC JALLY

**Bulletin de l'Association pour la  
protection de l'environnement  
du Lac Jally**

**Saint-Paul-de-Montminy  
No 71, Août 2013**



*Sébastien Baillargeon et sa belle prise...  
Ça commençait bien une saison de pêche!!!*

Dans ce bulletin, vous retrouverez notamment un résumé des principaux points abordés lors de l'assemblée générale de L'APELJ au centre municipal de Saint-Paul-de-Montminy, le 8 juin dernier.

Merci à tous les participant(e)s et nous souhaitons vous y retrouver en grand nombre lors d'une prochaine assemblée puisque c'est **pour vous** et **pour l'ensemble des riverains** que nous apportons notre contribution au conseil d'administration. N'en doutez-pas, vous rencontrer, partager vos opinions et expériences nous donnent une motivation de plus à réaliser les mandats que vous nous accordez.

De plus, comme nous avons adopté une formule de fin d'après-midi qui semble fort bien convenir, le moment est propice pour terminer la réunion avec un verre amical que nous partageons agréablement puisque pour plusieurs, nous n'avons pas la chance de se rencontrer souvent.

**François Giroux, président**

au nom des membres du d'administration de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Jally :  
**Maude Garant, vice-présidente • Gisèle Cloutier, trésorière • Danielle Cloutier, secrétaire**

*Un départ... une arrivée...*

*Au cours de juillet, Lorette et Roger Coulombe ont vendu leur chalet, les nouveaux propriétaires en ont pris possession, le 1<sup>er</sup> août.*

*C'est donc une page d'histoire qui se tourne avec le départ de ce couple qui habitait le lac,  
à différentes périodes de l'année, depuis plus de 60 ans. Longue vie et santé à vous deux!*

*Nous vous présenterons les nouveaux propriétaires, la famille Blais de St-Narcisse de Beaurivage, dans le prochain bulletin. Bienvenue!*

# RÉSUMÉ

## des principaux points abordés lors de l'assemblée générale de L'APELJ au centre municipal de Saint-Paul-de-Montminy, le 8 juin 2013.

Après le mot de bienvenue, l'adoption de l'ordre du jour, l'adoption du compte-rendu de l'Assemblée générale du 2 juin 2012, les administrateurs présentent leurs rapports respectifs.

Dans un premier temps, le **rapport du président François Giroux** fait état des coûts relatifs à l'entretien du bassin de sédimentation et de sa réalisation à l'automne 2012. Le trappage des castors, sous le pont de la recharge du lac, a été fait par M. Therrien de Sainte-Apolline à l'automne 2012 alors que Pierre Caron et François sont intervenus pour démolir deux barrages. Par ailleurs, il a été convenu que l'Association poursuive son soutien au fonds de truite; l'ensemencement a été réalisé le 9 juin, alors que M. Grenier de la Pisciculture de Saint-Paul a introduit dans le lac 600 truites de 4-6 pouces.

La vice-présidente **Maude Garant souligne dans son rapport** la parution de deux bulletins Échos du Lac Jally, les riverains sont invités à consulter le site Web régulièrement pour y retrouver des documents pertinents dont un lien menant sur un site des oiseaux du Québec. **Les états financiers préparés par Gisèle Cloutier** ont été présentés par M. Giroux qui ensuite fait état des résultats des mesures de la transparence de l'eau transmises au MDDEFP. Ces mesures annuelles sont prises par **M. Rosemond Caron** qui accepte encore cette année de poursuivre cette activité. Nous le remercions.

Un des points abordés porte sur la **modification aux règlements généraux de l'APELJ**. Les modifications proposées tiennent compte des changements encourus au cours des 10 dernières années. En ce qui a trait à la cotisation annuelle, il a été convenu de l'augmenter à **30\$ par couple**. Cette augmentation permettra à l'APEL Jally de rencontrer ses obligations prochaines : analyses de l'eau, etc.

**Les projets à réaliser pour l'été 2013, sont les suivants:**

- échantillonnage de l'eau et tests de qualité. La procédure recommandée par le RSVL comprend trois prélèvements au cours de l'été et ce sur deux années consécutives;
- ensemencement de truites;
- protocole de suivi du périphyton. Ce projet sera réalisé au cours de l'été par Danielle Cloutier, secrétaire de l'APEL Jally.

Le dernier point abordé lors de la rencontre concerne les élections des membres du comité d'administration. Les personnes en poste actuellement se représentent et sont élus comme administrateurs, par acclamation :

François Giroux, président  
Maude Garant, vice-présidente  
Gisèle Cloutier (absente), trésorière  
Danielle Cloutier, secrétaire

# REVISION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE L'ASSOCIATION

Lors de l'Assemblée générale annuelle tenue le 8 juin, les membres ont approuvé un ensemble de modifications aux règlements généraux de l'Association, proposées par le CA. C'est lors de leur dernière réunion que les administrateurs ont convenu de mettre à jour les règlements qui avaient été modifiés en 2003.

Cette mise à jour visait à apporter des ajustements à plusieurs articles pour tenir compte de modifications dans la terminologie liée aux organismes qui œuvrent dans le domaine de l'environnement ainsi que des dernières évolutions légales liées à la gouvernance des organismes de toute nature. Enfin, il y avait lieu de tenir compte de certains ajustements pour refléter la réalité évolutive assumée par les différents CA au cours des dernières années.

Ainsi, **l'article 4.3** a été modifié pour fixer l'année budgétaire du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai, plutôt que du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril, ce qui était la situation depuis au moins 5 ans.

**L'article 7.5 c)** a été modifié pour créer l'obligation au CA de se réunir au moins deux fois par année budgétaire, plutôt que trois fois, ce qui était aussi le cas depuis au moins 5 ans.

Enfin, pour les mêmes raisons, **l'article 6.3**, durée du mandat des administrateurs, a été ajusté à la réalité, soit des mandats d'une durée d'une année.

Dans les modifications apportées pour tenir compte de la terminologie liée aux organismes ?ouvrant dans le domaine de l'environnement, il y a le nom du Ministère, article 2.0 d), l'existence des organismes de bassins versants, article 2.0 e), la disparition de la FAPEL, article 2.0 g).

D'autres modifications ont été apportées pour aussi refléter la réalité dont celle, à l'article 5.1 b), qui permet au CA d'utiliser «internet» pour communiquer avec les membres, par exemple, pour annoncer la tenue de l'assemblée générale annuelle. Autres exemples, les articles 11.1, 11.2, et 11.3 ont été ajustés, en matière d'amendement aux règlements, pour tenir compte de nouvelles règles légales de gouvernance, adoptées par l'Assemblée nationale.

En terminant ce court survol, je tiens à remercier les membres présents à l'Assemblée générale annuelle qui, par leurs suggestions, ont permis d'améliorer les propositions soumises et d'approuver les mises à jour nécessaires à une vie efficace de notre Association.

*François Giroux, président de l'APELJ*

# ENSEMENCEMENT DES TRUITES

Encore cette année, l'Association a procédé à l'ensemencement de truites au lac; c'est le dimanche 9 juin que l'opération a lieu en face de la résidence du soussigné, en présence de Laurette et Roger Coulombe et de ma conjointe, sans oublier Sofie, notre petite chienne.

Les truites provenaient d'un fournisseur local, Pisciculture des Appalaches, à St-Paul. Voici deux photos de cet événement:

Je pense que ces photos parlent par elles-mêmes

J'en profite pour remercier les membres qui, année après année, donnent généreusement au Fonds de truites, aussi «alimenté», au cours des trois dernières années budgétaires, par les fonds de l'Association.

*François Giroux, président*



Fonds de truites au 31 mai 2013

Année	Cotisations	APELJ	Total
2008-2009	35,00 \$	S/O	35,00 \$
2009-2010	215,00 \$	300,00 \$	515,00 \$
2010-2011 Achat de 600 truites	190,00 \$	300,00 \$	490,00 \$ (450,00\$)
2011-2012 Achat de 600 truites	355,00\$	\$300,00	655,00\$ (480,00\$)
2012-2013	305,00\$		305,00\$
		<b>Grand Total:</b>	<b>1070,00\$</b>



# LE PÉRIPHYTON :

C'est où, c'est quoi?

Pour la définition complète du périphyton on peut dire ceci :

*Le périphyton désigne une communauté complexe d'organismes microscopiques (algues, bactéries, protozoaires et métazoaires) et de débris qui s'accumulent à la surface des objets (roches, branches, piliers de quai et autres) et des plantes. On le retrouve, submergé, dans les cours d'eau et les lacs, dans la zone comprise entre 0,3 et 1 mètre de profondeur dans le littoral du lac. Le périphyton, qui peut prendre différents aspects, est généralement brun ou vert, et il est visqueux.*

Chaque fois que nous marchons sur le bord de l'eau, nous sommes en contact avec le périphyton. Il nous est tous arrivé de glisser sur une roche en bordure du lac. Alors attention c'est glissant!



*Voici ce à quoi peut ressembler le périphyton...  
que vous reconnaissez sûrement!*

## Pourquoi caractériser ou faire un suivi du périphyton?

Le suivi du périphyton est une information sur l'état du lac qui est complémentaire aux autres activités faites ou en cours comme la caractérisation de la bande riveraine et les analyses d'eau. C'est une méthode pour évaluer l'importance du périphyton présent dans le littoral.

Comme la présence et l'abondance des algues périphytiques augmentent avec l'enrichissement du lac par les matières nutritives provenant du bassin versant, en particulier le phosphore, cette mesure s'avère un bon indicateur de l'eutrophisation du plan d'eau. Les données et l'information recueillies vont servir à préciser l'évaluation de son état trophique et, éventuellement, à mettre en évidence des changements dans le temps liés à l'eutrophisation. C'est ce que je propose de faire au cours de l'été 2013.

*Danielle Cloutier, secrétaire APEL J*

**ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC JALLY**  
**Rapport financier au 31 mai 2013**

**EN CAISSE** au 1<sup>er</sup> juin 2012

Banque	657,01 \$		
Petite caisse	8,41 \$		
Épargne rachetable	2000,00\$		
<b>Sous total</b>			<b>2665,42 \$</b>

**REVENUS** 2012-2013

Cotisations	440,00 \$		
Dons	90,00 \$		
Ristourne	0,97\$		
Fonds de truites	305,00\$		
Intérêt sur épargne rachetable	20,81\$		
<b>Sous total</b>			<b>856,68 \$</b>
<b>EN CAISSE ET REVENUS</b>			<b>3522,10 \$</b>

**DÉBOURSÉS** 2012-2013

Frais bancaires	114,20 \$		
Ensemencement de truites	480,00\$		
Réunion	66,05 \$		
Registre des entreprises	33,00\$		
Trappage, castors	120,00\$		
Bassin de rétention	857,05\$		
Envoi postal	1,48\$		
Ouverture compte truites	1070,00\$		
Forum sur l'eau Chaudière-Appalaches	60,00\$		
<b>TOTAL des déboursés</b>		<b>2801,78 \$</b>	<b>2801,78 \$</b>
<b>SOLDE</b> au 31 mai 2013			<b>720.32\$</b>

**BALANCE** au 1<sup>er</sup> juin 2013

Caisse	713,39 \$
Petite caisse	6,93 \$

Québec, le 5 juin 2013

# PRÉSENCE DES CASTORS

«Nous allons peut-être revenir»...

Vous vous rappellerez que, dans le dernier numéro de l'ÉCHO, je vous racontais les péripéties reliées à la présence des castors dans la charge du lac, au cours de l'automne dernier. Et bien oui, il ou elle est revenu. Dès la fin d'octobre, Pierre m'informait qu'un nouveau barrage était en construction; nous avons donc communiqué à nouveau avec M. Therrien qui a installé d'autres pièges. Très rapidement, un piège a fonctionné et un autre castor, de bonne taille aux dires de M. Therrien, a été attrapé.

Au cours des premiers jours de novembre, malgré un début de gel de la charge du lac, Pierre a réussi à démanteler le barrage en construction; nous pouvions donc espérer qu'il n'y aurait pas de problème lors de la fonte des neiges au printemps. C'est effectivement ce qui s'est produit, la charge du lac donnant son plein rendement en avril et mai, lors du dégel.

Merci à Pierre d'avoir pris le relais. Espérons que les castors ne feront pas leur apparition à nouveau au cours de l'été, ce qui semble devoir rester une histoire à suivre dans la série : « Nous allons peut-être revenir ».

*François Giroux, président*



Au nom des riverains, un grand merci aux membres du conseil d'administration pour leur dévouement et la prise en charge de leurs mandats. Sur la photo, trois des membres du C.A. : Danielle, François et Maude (Gisèle absente à ce moment).

**Si vous avez des textes, des photos, des références Internet à partager, n'hésitez-pas à les transmettre à l'adresse suivante: [maudegarant@hotmail.com](mailto:maudegarant@hotmail.com)**

Révision des textes : Victor Caron  
Montage et diffusion Internet : Jean-René Caron